

Rédacteur-Gérant

Ch. P. A.

RÉDACTION ADMINISTRATION ET VENTE:
Lyon, 30, Rue Impériale
(provisoirement dénommée, rue de la République)

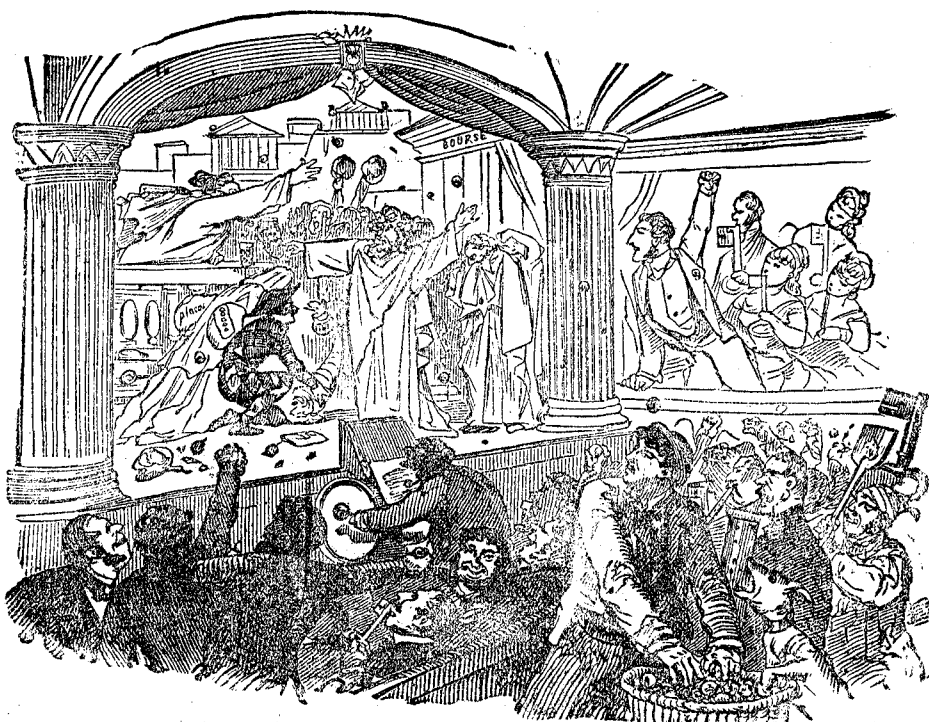
Toute plume spirituelle et humoristique
à ses grandes entrées à la Comédie politique.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas conservés.

PRIX DU NUMÉRO

Rhône et Départements limitrophes... 15 c.

Départements non limitrophes et gares, 20 c.



Dimanche 11 Décembre 1881

Directeur-Administrateur
Adolphe PONET.

ABONNEMENTS :

Un an, 11 francs. — Six mois, 6 francs.
Étranger le port en sus.

Pour abonnements envoyer un mandat-poste ou un chèque
sur une maison de banque de Lyon
à l'adresse de M. Ponet, directeur du journal.
Ou encore autoriser l'administration à faire recouvrer la
somme par la poste dans le courant du mois.

Le journal est mis en vente le Samedi matin.

Annonces..... 25 cent. la ligne
Reclames..... 50 cent.

Les Annonces sont reçues exclusivement chez M. V. Fouratier,
rue Combar, 11, à Lyon.

LA COMÉDIE POLITIQUE

JOURNAL SATIRIQUE HEBDOMADAIRE

L'ordre de successibilité au..... trône



MARGUE (Air connu). — Nous entrerons dans..... la carrière,
Quand Zéphyrin n'y sera plus.
Nous y trouverons.....

CONSTANS. — Vous occupez pas de ce que vous y trouvez..... Ça
c'est mon affaire!.....

LES AUTEURS DE LA GUERRE

(Suite. — Voir nos numéros des 30 octobre, 6, 20, 27 novembre et 4 décembre.)

Quelques Comparses

LE SIEUR VOLTERRA

Il y avait à Tunis en 1877 un Juif originaire de Livourne et nommé Volterra. Ce Volterra avait été et était encore un peu courtier, et son courtage avait déjà ruiné jusqu'à la faille une foule de négociants de la Régence qui avaient eu l'imprudence de lui confier de la marchandise.

Dépossédé de sa femme par M. Roustan, qui l'accaparait presque absolument, le prétendu général Elias Mussali s'adressa au courtier Volterra pour lui trouver de la consolation ailleurs.

Elias Mussali était déjà à ce moment redevenu sous-directeur au Ministère des affaires étrangères, par la protection de M. Roustan, son associé (côté des dames). C'était donc un homme fort puissant, qu'il ne fallait point traiter comme le premier venu. Volterra fit avec lui une opération de courtage comme on n'en fait point d'ordinaire dans le monde du négoce : il céda à Elias Mussali sa propre femme, M^{me} Volterra. C'est de ce jour que le palais du Consulat français à Tunis fut hanté par une sorte de ménage à cinq, composé de M^{me} Elias Mussali, M. Roustan, le prétendu général Elias, M^{me} Volterra et le courtier Volterra. Onques on ne vit pareille promiscuité ailleurs que dans les voitures de saltimbanques forains.

Ainsi protégé par le sous-directeur au Ministère des affaires étrangères et, par ricochet, par le consul de France, Volterra n'en resta pas moins courtier en marchandises, mais il agrandit le cercle de ses affaires et opéra dès lors un peu plus en grand.

Au nombre de ses opérations les mieux réussies on cite la suivante :

Volterra se mit, un beau jour, à introduire dans la Régence de la fausse monnaie, qu'il faisait battre en Suisse, puis apporter à Tunis dans des sacs fermés qui étaient transmis par la voie de Bône. Mais voilà que le gouvernement tunisien découvre le pot aux roses. Volterra va être pendu ! pensez-vous... Oh non ! Pour qui prenez-vous donc Elias Mussali, son ami ? Volterra ne fut même pas inquiété. On se rabattit sur un petit employé de la Compagnie Valéry qui avait eu le tort de transmettre, sans connaître leur contenu, les sacs de fausse monnaie.

Vous comprenez bien qu'on ne pouvait officiellement laisser innocenter un financier de cette force. A peine le traité de Kasr-el-Saïd signé par le Bey Mohamed-es-Sadock, M. Roustan, devenu premier ministre de la Régence, fit appel aux lumières de Volterra. Il commença par l'envoyer en France avec la Mission tunisienne dont faisaient partie Mustapha-ben-Ismaïl et Elias Mussali. Dans cette Mission Volterra remplissait les fonctions de trésorier. Il était chargé de tenir la caisse. Cela va de soi. Puis, revenu à Tunis, Volterra fut nommé par M. Roustan directeur de la Monnaie tunisienne.

C'est depuis cette époque qu'on a vu les marchands de Tunis reprendre l'habitude de peser la monnaie avant de la recevoir.

N'est-ce pas édifiant !

LE SIEUR TRAVERSO

M^{me} Elias Mussali a un frère, qui est, par conséquent, le beau-frère... de la main gauche de M. Roustan.

Ce personnage se nomme Traverso.

Or Traverso a joué, lui aussi, son petit rôle diplomatique et financier, financier surtout, dans les affaires tunisiennes.

Voici comme :

Mohamed-es-Sadock a deux frères : Ali-Bey et Taïeb-Bey. Ali-Bey est le général tunisien qui, au début de notre incursion dans le pays, accusait, à tort ou à raison, les soldats du général français Logerot d'avoir massacré des femmes et des enfants. C'est un musulman fanatique, qui n'aime point la France, quoique depuis lors l'Agence Havas et le ministre Ferry aient chanté tour à tour ses louanges.

Taïeb-Bey, le second frère de Mohamed-es-Sadock, était, au contraire, un personnage beaucoup plus ouvert aux idées européennes et faisant élever ses enfants à la française.

Or l'idée vint, un jour, à M. Roustan ou à son entourage de détrôner Mohamed-es-Sadock, qui n'était point assez docile, et de le remplacer par Taïeb-Bey.

On fit des ouvertures audit Taïeb. Il refusa.

On insista. Il refusa encore.

Enfin M. Roustan lui-même, après lui avoir d'abord envoyé sa photographie, lui fit une visite personnelle, et on assura à ce moment dans Tunis que Taïeb-Bey n'avait plus pu résister aux propositions qui lui étaient faites.

C'est ici qu'intervient Traverso.

On était dans les premiers jours de mai 1881. Le frère de M^{me} Elias Mussali se rendit à la Marsa, dans la maison de Taïeb-Bey, et, reçu par ce dernier, il présenta à brûle-pourpoint à sa signature un bon de 1,500 mille francs à toucher par la maîtresse de M. Roustan le jour où Taïeb monterait sur le trône de la Régence.

Révolté de tant d'impudence, Taïeb refusa sèchement et congédia le Traverso.

Mal lui en a pris :

D'abord il ne fut pas le souverain de la Tunisie. On s'arrangea avec Mohamed-es-Sadock, qui devint plus docile et signa le traité de Kasr-el-Saïd, sous les revolvers du général Bréart.

Et puis aujourd'hui, M. Roustan étant premier ministre, Taïeb-Bey se trouve privé même de sa part de dotation affectée à la famille régnante.

Voilà ce que c'est d'avoir refusé 1,500 mille francs à Traverso et à sa puissante sœur.

Au reste, il paraît que c'est assez l'habitude dans cette famille de se faire signer ainsi de petits billets qui doivent porter intérêt... et capital dans un temps donné.

On cite, en effet, cet autre trait, qui a bien aussi son éloquence :

A l'époque de sa disgrâce, un des prédécesseurs de Mustapha-ben-Ismaïl, Sidi-Mustapha-Khasnadar, aurait signé au profit d'Elias-Mussali une obligation dans l'étrange forme que voici :

Quand je serai premier ministre de S. A. le Bey de Tunis, je paierai à Mussali la somme de.....

Eh ! bien ! Mustapha-Khasnadar, qui avait dû quitter le pouvoir en 1873 devant les curieuses découvertes qu'avait

faites la Commission financière nommée par la France, l'Angleterre et l'Italie, Mustapha-Khasnadar, dis-je, est redevenu « premier ministre de S. A. le Bey de Tunis, » comme le qualifiait la petite obligation ci-dessus. Oui, M. Roustan a exigé dernièrement le renvoi de Mustapha-ben-Ismaïl, que pourtant il venait de faire nommer grand-croix de la Légion d'honneur, et a fait rappeler le signataire du billet à ordre à Mussali.

Chose curieuse :

A peine Mustapha-Khasnadar était-il rentré au pouvoir, Mussali devenait tout à coup porteur de 25 millions de valeurs tunisiennes.

Et, de plus, on pouvait lire dans le numéro du 13 septembre 1881 de *Paris*, journal opportuniste, la note que voici :

RÉFORME FINANCIÈRE EN TUNISIE.

Nous croyons savoir que la réorganisation financière en Tunisie est en bonne voie. On se souvient que, selon M. Roustan, une des premières mesures à prendre serait de désintéresser les porteurs étrangers de titres tunisiens, afin de réserver à la France seule le contrôle des finances, qu'elle a partagé jusqu'ici avec l'Angleterre et l'Italie.

Désintéresser les porteurs étrangers de titres tunisiens... Hé hé !... Ne pas oublier que Mussali est maintenant un porteur étranger de titres tunisiens.

Il faudrait qu'ainsi la France lui rembourse ses 25 millions.

Elle lui doit bien cela, l'ayant déjà nommé commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur.

ABEL DUCANGE.

J'ai reçu, ces temps derniers, de nombreux documents inédits sur l'affaire de l'Enfida et sur l'inventeur du Haras de Sidi-Tabet.

Tout cela est absolument intéressant, et je compte, aussitôt que certaines pièces auront été traduites, pouvoir compléter ici l'historique abracadabrante de ces deux épopées et de leurs héros.

A. D.

Fusillez-moi l'INTRANSIGEANT !



En 1878, le journal la *France nouvelle* ayant insinué qu'un sénateur qui pouvait bien être Challemel-Lacour aurait, certain soir, triché au jeu, ledit Challemel-Lacour s'empressa d'envoyer du papier timbré à la *France nouvelle*, de faire appel à la façon de avocassière de son digne ami Gambetta, qui descendit pour cela de son fauteuil de président de la Chambre, et de faire condamner le journal à 10.000 francs de dommages-intérêts par un Tribunal bien.... disposé.

C'était un de ces procès dans lesquels la preuve des faits n'est pas admise par la loi.

Ces temps derniers, le journal l'*Intransigeant* ayant dit que le même Challemel-Lacour aurait publié, il y a quelques années, dans la *République française* des articles tendant à faire baisser les fonds tunisiens, le Challemel-Lacour déjà nommé s'est empressé d'envoyer du papier timbré à l'*Intransigeant* et de lui demander, non 10.000 francs de dommages, comme à la *France nouvelle*, mais bien 20.000 francs.

La encore il s'agit d'un de ces procès dans lesquels la preuve des faits n'est point admise par la loi.

Or Challemel-Lacour, si ardent à défendre ce qu'il appelle sans doute « son honneur et sa considération » quand la preuve des imputations n'est point admise, est moins susceptible, moins crâne et moins prompt à l'indignation quand la preuve peut être faite.

Un exemple entre plusieurs :

En 1880, la *Comédie politique* publiait sur Challemel-Lacour, alors ambassadeur à Berne, une série d'articles montrant à nu la gredinerie personnelle de ce diplomate d'occasion et les scélératesses de ses ascendants.

Chacun de ces articles, au fur et à mesure qu'il paraissait, était expédié sous pli chargé, soit par le fait de l'administration de la *Comédie politique*, soit par le fait des amis de ce journal, non-seulement à Challemel-Lacour, mais encore à Gambetta, mais encore à Freycinet, alors ministre des affaires étrangères, mais encore à tout le corps diplomatique.

La presse tout entière répétait et reproduisait les articles de la *Comédie politique*, qui eurent un écho jusque dans le Parlement anglais, où ils furent commentés par le député O'Donnell.

Challemel-Lacour n'ignora donc pas les articles dans lesquels son indignité était révélée et établie au grand jour et où il était représenté comme le digne continuateur d'une famille de scélérats.

Mais il s'agissait d'un procès dans lequel la preuve eût été forcément admise : Challemel-Lacour resta coi et silencieux, malgré tous les défis de poursuivre que lui adressait l'auteur des articles.

La *Comédie politique* ne s'en tint pas là : désireuse de pousser l'ex-ambassadeur de Berne, devenu l'ambassadeur de

Londres, jusque dans ses derniers retranchements, elle fit réunir en brochure les exploits de ce fils de scélérats, scélérat lui-même, et de toute sa noble famille.

Voici les énoncés des chapitres de cette brochure (1), fournie de pièces officielles ou authentiques :

Préface. — Les Patrons de Challemel-Lacour. — Challemel-Lacour et la liberté individuelle. — Les marchés Challemel-Lacour. — Fusillez-moi tous ces gens-là ! — Challemel-Lacour et les frères de Caluire. — La filiation de Challemel-Lacour : Challemel-Lacour, (Jean-Guillaume), aïeul de l'ambassadeur. — Challemel-Lacour dit Bocoux, grand-père de l'ambassadeur. — Challemel-Lacour (François), grand-oncle de l'ambassadeur. — Challemel-Lacour (Armand-Fidèle-Constant), père de l'ambassadeur. — Conclusion.

Et cette conclusion se terminait ainsi :

J'ai lancé à Challemel-Lacour tous les défis imaginables et possibles : il ne les a pas relevés.

Ces défis, je les lui adresse encore.

Voyons, citoyen ambassadeur, les journaux que vous inspirez ont prétendu que les articles de la *Comédie politique* — lesquels articles forment le fond de cette brochure — n'étaient que des calomnies... Venez établir par un débat public devant les tribunaux que vos journaux ont eu raison !

Venez prouver que votre aïeul Jean-Guillaume ne fut pas un malfaiteur plusieurs fois condamné comme tel !

Venez prouver que votre grand-père Fortuné et votre grand-oncle François, après une foule de méfaits de second ordre, ne finirent pas par être condamnés pour faux aux travaux forcés et ne subirent pas sur la place publique la flétrissure de la marque au fer rouge !

Venez prouver que votre père Armand-Fidèle-Constant ne fut pas un assassin et un failli non réhabilité.

Venez prouver enfin que vous-même, citoyen ambassadeur, ne vous êtes pas montré en toutes circonstances le digne héritier de pareils bandits !

Je vous attends, citoyen ambassadeur !

Je vous attends au milieu de véritables angoisses patriotiques, car, malgré que la France soit en République, je n'oublie pas que la France est mon pays, et je me prends à songer qu'un débat public et solennel, vous achevant comme diplomate et comme homme d'État, délivrerait mon pays de la honte d'être représenté par un homme tel que vous auprès d'une grande nation telle que l'Angleterre.

Allons, citoyen ambassadeur, un peu de cette cranerie dont vous faites preuve, l'an dernier, vis-à-vis de la *France nouvelle* !

Encore une fois, je vous attends !

VIDELICET.

Or Videlicet et la *Comédie politique* attendent encore... Jusqu'à présent Challemel-Lacour n'a pas bronché.

Vous comprenez, il ne s'agit ni de tricherie au jeu, ni d'articles financiers dans la *République française*. Il s'agit de l'indignité absolue d'un membre du corps diplomatique, et la preuve est admise par la loi.

Voilà le hic !

Eh bien ! tentons un dernier effort.

Voyons, citoyen ambassadeur, quand vous déciderez-vous à poursuivre et à provoquer un débat solennel ?

En 1871, vous disiez des mobiles de la Gironde : « Fusillez-moi tous ces gens-là ! »

En 1878, vous disiez : « Fusillez-moi la *France nouvelle* ! »

En 1881, vous dites : « Fusillez-moi l'*Intransigeant* ! »

Quand direz-vous : « Fusillez-moi la *Comédie politique* ! »

Je vous mets au défi de le dire.... judiciairement !

Vous entendez bien, citoyen ambassadeur de Gambetta, de Margue et de Rouvier, je vous mets au défi !...

Je.... vous.... mets.... au.... dé.... fi !

A. PONET.

NOTRE SUPPLÉMENT N° 12

Les journaux républicains s'évertuent depuis quelque temps à populariser par l'image — et par l'image le plus souvent mensongère — ce qu'ils prétendent être les fastes de leurs trois Républiques.

Une contre-partie était nécessaire à ce travail de propagande d'une nature spéciale. Cette contre-partie, la *Comédie politique* que va essayer de la mener à bien.

Nous publierons dorénavant deux Suppléments par mois : L'un sera consacré à une revue satirique, par la plume et par la caricature, des principaux événements politiques du mois.

L'autre consistera dans la reproduction, avec texte à l'appui, d'un des tableaux consacrés par les grands maîtres, soit aux fastes de la Royauté en France, soit à l'Épopée impériale.

(1) SON EXCELLENCE CHALLEMEL-LACOUR, ambassadeur de la République, brochure petit in-8° de 48 pages. — En vente, à Lyon, dans les bureaux de la *Comédie politique*. Un exemplaire : 25 centimes ; 30 centimes franco pour toute la France.

En ce qui concerne cette dernière partie de notre publication, notre but est de replacer autant que possible dans la chaumière du paysan et dans la chambre de l'ouvrier les grandes et glorieuses leçons de l'histoire de la Monarchie et de l'Empire et de fournir ainsi une consolation au patriotisme français, soumis depuis 1870 à de si rudes épreuves.

Notre Supplément n° 12, qui est mis en vente et adressé à nos correspondants et abonnés avec le présent numéro, comprend une reproduction par la photographie du grand tableau de Gérard, la Bataille d'Austerlitz, qui est au Musée de Versailles.

Le Supplément n° 13 est en préparation et paraîtra quinze jours après le Supplément n° 12, c'est-à-dire vers le 25 décembre.

L'ADMINISTRATION.

ANE OU FILOU



Je m'occupe du citoyen Paul Bert, grand-maitre actuel de l'Université de France.

Un soir, — il y a quelques années de cela, — je me trouvais à Paris, dans un quartier populaire. Passant devant un café-concert qui s'intitulait *Concert parisien*, mes yeux se portèrent machinalement sur l'affiche, et, parmi les noms de chanteurs en vedette, je lus : « P. Bert. »

J'eus, je l'avoue, un instant de surprise : ce nom évoquait, en effet, chez moi l'ancien préfet de Lille, aussi septembriseur qu'éphémère, lequel, à un moment donné, disparut si subitement de sa Préfecture (Si encore il y avait eu du danger!)....

Peut-être est-ce lui ! pensai-je.....

Maintenant, le temps a marché et changé, et je viens demander ici hautement pardon à l'artiste en vedette du *Concert parisien* d'avoir pu lui faire l'injure d'une telle méprise. S'il vit toujours, ce que j'espère, eh bien ! je l'engage à changer de nom ! ça se fait aisément au théâtre, et puis... ça lui portera bonheur.

**

C'est donc bien le citoyen Bert, ancien préfet du Nord, vivisectionnaire dangereux, ministre de l'instruction publique, qui est l'objet de mes épithètes. Il m'arrive assez fréquemment de m'imaginer le maître pour que je m'arrête, un jour, un peu à cravacher le domestique.

Tout cela est, en vérité, peu flatteur et peu décent pour moi. Mais on vit bien jadis Clermont-Tonnerre rosser des laquais sur le Pont-Neuf!!

Je vais donc, à mon tour, vivisectionner le citoyen Bert (Paul pour les crocodiles en détresse).

Ce bilieux bonhomme, à part sa manufacture de charcuterie vivante, a la fatale manie de vouloir découper tous les préfets de France et d'Algérie.

Jusqu'à présent ses expériences avaient été purement platoniques : l'heure est enfin venue pour lui de faire de la chirurgie pratique.

Or, le grand moyen du charcutier Bert est celui-ci : *Suppression du budget des cultes*.

Voici donc ce que je me permets de dire, très-poliment, du reste, de cet aimable citoyen :

Qu le sieur Bert est ministre de l'instruction publique, ou il ne l'est pas.

S'il est ministre de l'instruction publique, il doit connaître les bases de cette instruction, y compris celles du Concordat.

S'il ne les connaît pas, c'est un âne, et voilà tout.

S'il les connaît et qu'il feigne de les ignorer, c'est un filou.

S'il les ignore en réalité et qu'il ait alors l'impudence de s'affubler de la toge de grand-maitre de l'Université, c'est un âne... et un filou.

Il n'y a pas à sortir de là.

Le jeune Bert aurait beau discuter là-dessus, durant toute la fin de la République, avec Reinach, fort-en-thème et directeur de la presse, ils ne parviendraient ni l'un ni l'autre à me prouver le quart du contraire.

**

Supposons un instant que le sieur Paul (Bert pour les pions) ne soit pas ministre de l'instruction, et contentons-nous de chercher à l'instruire.

Il ne suffit pas de lui avoir appris en pleine séance d'examen, où il était examinateur, que *lignite* est du masculin.

Paul s'était, en effet, dit que *marmite* étant du féminin, on devait dire *la lignite*. On dit pourtant : Quelle vieille bête ! et Bert est du masculin !

Mais continuons :

Ici, c'est l'histoire qui parle.

DÉCRET CONCORDATAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.
(Le 22 novembre 1789.)

L'Assemblée nationale décrète :

Tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, à charge pour elle de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien des ministres et au soulagement des pauvres, sous la surveillance et d'après les instructions des provinces. Dans les dispositions pour subvenir à l'entretien des ministres de la religion, il ne pourra être assuré à la dotation d'aucun cure moins de douze cents livres, non compris le presbytère.

Y a-t-il à présent un individu, tellement bouché ou vivisectionneur qu'il soit, que la lecture de ce décret n'ait amplement renseigné ?

Il a été conclu entre le clergé et la nation française un contrat entre vif dont les clauses ne peuvent subir aucun altération durant la vie des parties contractantes ou sans l'assentiment réciproque de ces parties.

Le clergé français est-il mort ?

Il paraît que non, puisqu'on le livre au citoyen Bert, et un vivisectionneur n'opère que sur des vivants !! Donc, le clergé français vit.

Ah ! il y a la nation française, c'est vrai... Elle est bien malade, mais, morbleu ! elle n'est pas morte encore, et, malgré le citoyen Paul, ses complices et son maître, nous comptons bien la sauver un jour !!

Malade, ou non, peu importe en l'espèce : la nation française vit, le clergé vit, et le contrat du 22 novembre 1789 ne saurait être violé autrement que par le VOL ou la BANQUE-ROUTE !!!

**

Je sais à l'avance la réponse usuelle de Gambetta et de ses laquais :

« — Que nous importe à nous ce qu'on a fait avant nous ! Nous sommes en République, nous sommes la République, et nous ne subissons pas de lois ; nous en faisons. »

Quelque insensé qu'il paraisse, cet argument a un grand fond de valeur, je dois le confesser. Il est évident que pour la République et son gouvernement il a toujours existé une grâce d'Etat. Ça tient le milieu entre la souplesse du clown et l'indépendance du pirate, mais c'est une grâce d'Etat que personne n'oserait contester.

Aussi, je me range imperturbablement à l'opinion de tous les républicains sur cette grâce d'Etat : j'y suis contraint.

J'ai prouvé tout à l'heure que le budget des cultes ne pouvait subir aucune atteinte : il m'est impossible à présent d'affirmer qu'il n'en souffrira aucune.

Ce serait, de ma part, une assertion bien mal fondée, en présence :

D'un premier ministre sans foi ni loi.

D'un Cabinet de fantoches.

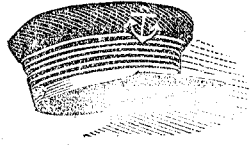
D'une Chambre de plats valets.

Et d'un chef d'Etat moins énergique encore que.... les éternels de Jumièges!!!!

HIREL.

Versailles, 4 décembre 1881.

LE CANDIDAT STEENACKERS



A la veille des élections sénatoriales, la *Comédie politique* aurait bien voulu faire la biographie de tous les candidats républicains. Mais son format n'est point assez grand et sa périodicité assez fréquente pour mener à bien une pareille étude.

Il nous faudra donc encore nous borner et, à défaut de la quantité, nous rattraper sur la qualité.

Or la qualité, je la trouve aujourd'hui dans deux candidats de moi bien connus :

L'un, le citoyen Steenackers, candidat dans la Haute-Marne.

L'autre, le citoyen... — pardon ! — ... Mossieu Mangini, candidat dans le Rhône.

Deux figures originales, chacune dans leur genre.

Ça..., en attendant Mangini, abordons un peu le Steenackers !

**

Steenackers fut de la « grande Dictature » de Tours. Il y joua deux rôles : l'un burlesque ; l'autre lucratif.

Parlons d'abord du rôle burlesque.

Ecoutez, lecteur, les dépêches officielles :

Directeur des Télégraphes à l'Intérieur.

Tours, le 24 septembre 1870, 3 h. 45 soir.
(Par Rouen et câble noyé.)

Je ne DÉCESSE d'enrager. Les mesures prises ne sont pas assez rigides et on ne se décide pas à dépouiller l'ancienne peau, pour en revêtir une nouvelle. Je suis d'avis de l'action violente, et je voudrais pouvoir sonner le tocsin d'alarme partout.

Lecesne et Kérissouët sont partis en chemin de fer... Je suis mort de fatigue, mais j'envie ceux qui sont au combat.

STEENACKERS.

Qui donc l'empêchait d'y aller, au combat ?

Directeur général des Télégraphes à l'Intérieur.

Tours, 25 septembre 1880, 8 h. 40 soir.
(Par Rouen et le câble noyé.)

J'ai proposé d'abord de faire sonner le tocsin dans toutes les communes ;... puis de former de petits détachements de 20, 50 ou 100 hommes, commandés par un des leurs, qui couperont les convois, harceleront l'ennemi et suspendront aux arbres bel et bien par le cou, APRÈS LES AVOIR MUTILÉS, tous les ennemis qu'ils pourront prendre ; puis de prendre en Algérie, en les payant largement, 20 ou 30.000 Kabyles et de les jeter en Allemagne avec facilité d'incendier, DE PILLER ET DE VIOLER tout ce qu'ils trouveraient sur leur passage...

STEENACKERS.

Quel terrible homme de guerre !...

**

Intérieur à directeur général Télégraphes, Bordeaux.

Bourges, 16 décembre 1870, 10 h. 17 soir.

Cigares exquis. SOYEZ TOUJOURS GAI ET DE BONNE COMPOSITION. Salut et fraternité à vous, au préfet et à tout le monde.

LÉON GAMBETTA.

Directeur général des Télégraphes à Gambetta, Bourges.
(Chiffree.)

Bordeaux, 19 décembre 1870, 4. 45 h. soir.

J'ai été voir vos appartements ce matin. ON Y NAGE DANS DES FLOTS DE POURPRE ET D'OR.

Rien de nouveau. Tout va bien.

STEENACKERS.

« Soyez toujours gai... » « Flots de pourpre et d'or... » « Tout va bien... » !

Échange de bons procédés.

A ce moment nos pauvres mobiles mouraient par milliers : de froid et de faim, sur toutes les grandes routes ; des balles et des obus de l'ennemi, sur tous les champs de bataille.

Soyez toujours gai... Tout va bien... On nage dans des flots de pourpre et d'or !

**

Cabinet du directeur des Télégraphes pour Paris.

(Chiffree.)

Tours, 23 septembre 1870, 6 h. soir
(Par le câble noyé.)

Prière à M. Mercadier d'écrire sur papier à lettre dépêche suivante et de l'envoyer par homme sûr à Bach, au plus vite :

Bach fabricant de stores, 99, rue Faubourg-Saint-Denis. — Cher ami, je compte sur toi pour proposer et faire admettre à Paris ma candidature et celle de Steenackers...

Je vous prie de faire pour Steenackers, député de la gauche, intelligence d'élite, COEUR D'OR, dont il m'a été donné d'apprécier ici toutes les qualités d'esprit et de courage, de faire pour lui exactement tout ce que vous ferez pour moi. Nous marchons d'accord.

MARC DUFRASSE.

La lettre était écrite par Dufraisse. Mais elle était expédiée par Steenackers.

Bons apôtres, va !...

Ils « marchaient d'accord. »

Au reste, quand on ne recommandait plus Steenackers, il se recommandait lui-même.

Exemple :

Directeur général des Postes et Télégraphes à préfet
Marseille.

Bordeaux, 31 janvier 1871, 3 heures 50 soir.

Vous savez ce que je vau. Si vous avez besoin d'un nom sur une liste, prenez le mien.

STEENACKERS.

Il ne fut élu nulle part. Son tort, sans doute, fut de ne pas s'être présenté aux électeurs coiffé de sa superbe casquette.

Lisons l'histoire de cette casquette :

Comme il était loin de manquer d'intelligence, M. Steenackers se mit aussi bien au courant de la télégraphie que M. Gambetta se mit au courant de la guerre.

Cependant on lui reproche d'avoir perdu beaucoup de temps à combiner le dessin d'une casquette dont il tenait à se parer. Nous fûmes occupés souvent de la casquette de M. Steenackers. Elle parut d'abord entourée d'une multitude de petits galons d'or pareils aux galons qui entouraient le képi d'un colonel. Elle était plate et munie d'une visière, comme une casquette de marine. Bientôt le bruit se répandit que les galons n'étaient plus suffisants et que le directeur général des télégraphes avait trouvé un plus riche ornement pour sa tête. Après quelques jours d'attente, nous le vîmes coiffé d'une véritable couronne : il avait fait broder autour de sa casquette DES GUIRLANDES D'OR ENTRELAÇÉES. C'était d'un effet irrésistible, et M. Steenackers portait très-bien cette parure.

Tours et BORDEAUX, par Léonce Dupont, pages 121 et 122.

**

Et la casquette-couronne ne lui suffisait pas.

C'est ce qui résulte de la dépêche suivante, de Gambetta :

Intérieur et Guerre à directeur général des Télégraphes
et des Postes, Bordeaux. (Chiffree.)

Lyon, 26 décembre 1870, 10 h. 40 soir.

(Confidentiel et personnel.)

Mon cher ami, tu sais si je t'aime, t'apprécie et serais aise de t'en donner un public témoignage. Dès lors, il m'est presque facile de te dire, comme je me le dirais à moi-même, ce qu'il convient d'éviter malgré les bonnes apparences. Certainement le personnel presque militaire et très-méritant que tu diriges avec tant de supériorité trouverait dans la DÉCORATION DÉCERNÉE A SON CHEF une marque plus frappante de la valeur des récompenses qu'on lui donne. Mais, quel que soit le prix d'une semblable raison, je n'y peux souscrire en si haute et si délicate occurrence, car tu as noué avec nous, une solidarité étrange et indissoluble... Je t'embrasse.

LÉON GAMBETTA.

Il avait demandé d'être nommé officier de la Légion d'honneur... pour compléter sa casquette.

Steenackers officier de la Légion d'honneur !...

On verra dans le prochain numéro comme cette nomination eût honoré la Légion d'honneur.

VIDELICET.

L'ÉDITION DES COLLECTIONNEURS

En dehors de son édition ordinaire, à 15 et 20 centimes — édition à bon marché, si on compare son prix à celui des autres journaux illustrés du même format ou de format inférieur, — la COMÉDIE POLITIQUE, à partir du 1^{er} janvier 1882, publiera une édition spéciale dite ÉDITION DES COLLECTIONNEURS, tirée sur très-beau papier, imprimée et colorisée avec un soin spécial et un luxe tout particulier.

Le prix de l'abonnement pour cette édition, que nous comptons pouvoir expédier roulée, et non pliée in-16, comme l'édition ordinaire, sera de 30 FRANCS par an, y compris les SUPPLÉMENTS sur papier vélin.

L'abonnement à l'ÉDITION DES COLLECTIONNEURS ne peut être de moins d'une année, et aucun exemplaire de cette édition ne sera livré à l'acheteur au numéro.

Le grand loupveter de la R. F.



Il était une fois un substitut, magistrat des nouvelles couches, cela va sans dire, que ses parents avaient complètement oublié de faire éduquer. Le fait qui lui valut, tout dernièrement, le surnom dont on l'a affublé, avec beaucoup d'à-propos, du reste, prouvera, en effet, que l'éducation première brille par son absence chez ce digne et plat valet du recommandable Cazot.

Il faut tout d'abord que nos lecteurs sachent ce qu'est physiquement le sujet en question.

C'est un petit monsieur jeune et laid au possible. Il est brun, cheveux longs et frisés formant sur le front un toupet qui menace le ciel. Assez mal habillé, portant un chapeau dit tuyau de poêle rejeté en arrière et laissant en avant dépasser une mèche abondante du susdit toupet. Le devant de sa chemise est toujours sale, noirci qu'il est par une barbe

crasseuse. A l'audience, sa position favorite est celle qui consiste à avoir les jambes croisées bien au-dessus de son bureau, et il est au comble du bonheur lorsqu'après avoir reniflé et ravalé il peut arriver à cracher sur un avoué ou un avocat à la barre.

Maintenant, si le hasard le conduit dans une réception... officielle, bien entendu, savez-vous ce qu'il y fait?

Eh bien, il y a peu de jours, notre jeune voyou était à table avec une vingtaine de personnes, dont quelques dames (les malheureuses!), et sa plus grande distraction fut de s'introduire dans le nez, pendant tout le repas, les quatre doigts et le pouce et de déposer sur les bords de son assiette le produit d'une chasse qui fut, dit-on, très-fructueuse.

Horreur et saleté, n'est-ce pas?

Quoi qu'il en soit, le fait est authentique, et il s'est passé dans un département du centre, où l'animal est substitué.

On dit qu'il va avoir de l'avancement, le *grand-louvetier* de la R. F... Franchement, il ne l'aura pas volé!!!

ZED.

AU BOUT DE LA LORGNETTE



M. Campocasso continue le cours de ses exploits et de ses triomphes lyriques et dramatiques.

Une petite excursion dans la presse quotidienne lyonnaise et jusque dans les journaux d'ordinaire les plus compocrasseux montrera l'unanimité de l'opinion publique sur ce point.

Excursionnons :

GRAND-THÉÂTRE

LYON RÉPUBLICAIN.

La représentation des *Huguenots* hier au soir ne comptera pas parmi les meilleures de l'année. Il faut peut-être l'attribuer à ces terribles brouillards qui font débiter les Falcons à la Renaissance et privent généralement les débutants à Lyon de tous leurs moyens....

Est-il possible de penser à ramener la foule à l'opéra-comique avec une basse comme M. Gourdon et une chanteuse légère comme M^{lle} Dalmont? La voix de M^{lle} Dalmont est si ténue, si aiguë, qu'il faut renoncer à l'entendre dans un ensemble. Quant à la comédienne, elle est d'une inexpérience complète....

Les artistes de la troupe d'opéra-comique qui figuraient dans le *Barbier de Séville* semblaient s'être entendus (mercredi) pour massacrer de leur mieux la malheureuse partition de Rossini.

M. Gourdon, qui a été sifflé outrageusement pendant toute la représentation et finalement refusé avec un ensemble merveilleux, a été bien moins mauvais que ses partenaires.

Ces derniers se sont franchement montrés exécrables.

Ce qui n'empêchera pas la direction de nous adresser, un de ces jours, une de ces notes officielles dans lesquelles M. Campocasso déclare, avec une impartialité bien connue, que tous ses pensionnaires se surpassent de plus en plus.

LE PETIT LYONNAIS.

M. Gourdon est un Saint-Bris insuffisant.

Neus disions, l'autre jour, que dans le registre inférieur la voix n'existait pas : dans les cordes élevées, c'est pire encore. Au-dessus du ré il n'y a plus rien.

Nous avons assisté, au Grand-Théâtre, à la plus lamentable représentation du *Barbier* qu'on puisse imaginer.

Certainement, un pari avait dû être engagé entre les artistes : celui de se jouer de cet opéra et de ce malheureux Rossini, qui l'a fait. C'était à qui se surpasserait.

Citons en tête M^{lle} Fincken, qui, la pièce durant, a glapi — quand elle glapissait — sans discontinuer.

M. Engel, lui, que nous ne croyions pas capable d'une semblable plaisanterie, se gargarisait la bouche pendant le premier acte, comme s'il avait tenu à calmer de violentes douleurs de gorge.

Au peu de voix que M. Marris avait les cabriolets par complément servaient : il criait, gambadait, et puis gambadait et criait que c'était un plaisir.

Le public a commencé par s'amuser de cette farce, mais, énervé par la claque, il a fini par se fâcher.

LA DÉCENTRALISATION.

Le *Barbier de Séville* a été maltraité hier avec rage...

LE COURRIER DE LYON.

La représentation du *Barbier de Séville* a été, hier soir, au Grand-Théâtre, quelque chose d'inénarrable. Jamais spectacle ne fut plus piteux. La musique de Rossini n'a jamais, que nous sachions, été écorchée de la sorte.

Une Rosine, M^{lle} Fincken, du pays de M. Amagat. Un Almaviva, M. Engel, qui n'est certainement pas grand d'Espagne, et un Figaro, M. Marris, qui a sauté sur un seul pied pendant les quatre actes..., en chevrotant.

LE SALUT PUBLIC.

Il faut à un directeur une certaine dose d'aplomb pour donner, au Grand-Théâtre de Lyon, une représentation du *Barbier de Séville* aussi absolument infecte que celle d'hier. M. Gourdon, qui faisait son troisième début dans le rôle de Basile, a été refusé par la presque unanimité de la salle, et c'était justice ; mais nous devons reconnaître qu'il n'a pas été le plus mauvais des interprètes. M. Engel ne semble même pas se douter qu'il y a des vocalises dans l'opéra de Rossini. M. Marris, toujours sautillant comme s'il jouait sur une plaque de tôle rouge, chante outrageusement faux.

M^{lle} Fincken a été la plus supportable : c'est tout dire.

Jamais les débuts n'ont été si longs que cette année. Est-ce qu'un article du Cahier des charges n'impose pas au directeur, sous peine d'une forte amende, de faire débiter toute sa troupe dans l'intervalle de deux mois? Or, les deux mois sont passés, et nous attendons encore les débuts de la basse chantante, de la première dugazon, du ténor demi-caractère, de la contralto et de la chanteuse légère de grand-opéra? Franchement cela devient une mauvaise plaisanterie. On espère sans doute lasser le public et l'amener à une indifférence grâce à laquelle une claque bien disciplinée acceptera sans peine tous les débutants. On pourrait arriver à un tout autre résultat, c'est-à-dire à exaspérer les habitués du théâtre. On commence déjà.

CÉLESTINS

LE SALUT PUBLIC.

Le théâtre des Célestins nous a offert la première du *Supplice d'un homme*. Interprétation très-médiocre, pour ne pas dire plus. M. Schaub a été reçu sans grande opposition. La direction a tenu à nous imposer cet artiste agaçant, à la voix pâteuse et traînante, qui glousse tous ses rôles sur le même ton monotone.

L'interprétation du *Lion amoureux* a été tout simplement ridicule.

Il est honteux que sur la scène des Célestins on nous fasse assister à des exhibitions qu'on ne tolérerait pas à Montélimar-les-Nougat. Les premiers sujets ont été au-dessous du médiocre, les comparses grotesques, et les rôles n'étaient même pas sus... Si on eût consulté le public à l'issue de la soirée, la troupe était refusée en bloc.

... Ah !... si M. Campocasso avait recruté ses artistes avec le même soin jaloux qu'il a apporté au choix des claqueurs, quelle excellente troupe nous aurions ! Mais il ne faut pas trop demander à la fois : cette année nous avons la claque. Peut-être l'année prochaine aurons-nous les artistes.

LE COURRIER DE LYON

Le théâtre des Célestins compte une recrue de plus. La phalange des médiocrités s'augmente à vue d'œil, et Lyon n'aura plus rien à envier à Brindas. M. Schaub, comique, a été accepté hier soir. M. Schaub, sans distinction, sans naturel, sans entrain, sans talent aucun, fait désormais partie de la troupe.

A qui le tour, maintenant? Que les théâtres de dixième ordre se vident et qu'ils versent sur notre scène lyonnaise leurs joyeux Frimousses.

M. Campocasso est en train de métamorphoser son théâtre en Guignol. C'est une concurrence déloyale au passage de l'Argue.

LYON RÉPUBLICAIN

Pourquoi reprend-on le *Lion amoureux*? Il est si facile de jouer de bons vieux drames à la portée des troupes médiocres et des talents en herbe.

Nous n'appuierons que d'une main légère sur la lamentable interprétation

qu'on nous a offerte hier soir... Nous aimons mieux considérer cette exécution comme une mauvaise répétition générale, indice certain d'une bonne future représentation... l'année prochaine ou dans deux ans. Le souffleur a été excellent, vu la somme de travail qu'il a eu à accomplir.

LA DÉCENTRALISATION

La soirée a été plaisante!

On y a ri, on s'est égayé en famille.

Le *Lion amoureux* était si drôlement travesti par des artistes d'une médiocrité remarquable, pour ne rien dire de plus, que le public en a pris son parti et a applaudi au lieu de siffler.

Les artistes ne savaient pas leurs rôles. Ceux qui les avaient lus les débattaient d'une façon pitoyable. C'était d'un grotesque achevé.

Encore quelques représentations comme celle-ci, et le théâtre des Célestins sera une digne succursale du théâtre de la rue Port-du-Temple.

**

Et voilà, pour la quinzaine passée, les manifestations de l'opinion publique sur le Cabinet lyrique et dramatique Campocasso-Tréleski.

Oh! Jérôme Coton!

BABYLAS.

PETITE CORRESPONDANCE

M. Simon Martin est prié de se présenter au bureau de la *Comédie politique*.

L'administration de la COMÉDIE POLITIQUE envoie gratuitement quatre numéros consécutifs sur demande affranchie aux personnes qui, avant de s'abonner, désireraient connaître l'esprit du journal.

Après ces quatre numéros, le service est continué d'office et une quittance d'abonnement pour une année est remise à la Poste pour être recouvrée, à moins que dans l'intervalle on n'ait renvoyé le dernier ou l'un des derniers numéros reçus avec la mention REFUSE inscrite sur la bande, ou que l'on n'ait fait connaître son intention de ne s'abonner que pour six mois.

Il est bien entendu que les quatre numéros d'essai ne comptent point dans l'abonnement qui pourra être contracté.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 2 décembre 1881.

La cherté des reports a provoqué une faiblesse sans précédent sur les cours de nos Rentes.

Le 3 %, est descendu de 85,40 à 84,90. Le 5 %, a faibli de 115,45 à 114,95.

Le *Crédit foncier* a été assez ferme aux environs de 1750 au début. La clôture s'est effectuée à 1740.

Sur la *Banque transatlantique* les dispositions du marché sont excellentes, et l'on peut espérer que l'avenir répondra de la confiance qu'inspire cette institution.

La *Société française financière* est à 1015.

Le *Crédit lyonnais*, malgré la faiblesse de quelques valeurs, retrouve des demandes au comptant à 835.

La *Banque nationale* est à 660.

Le *Phénix espagnol* a coté 930.

Sur les actions de la *Banque de prêts* on a pratiqué de meilleurs cours : 520.

Les obligations de l'*Hypothèque foncière*, 48, rue de Châteaudun, valent 600 fr., avec remboursement à 625.

Le *Crédit central de Paris* a coté 560.

Le *Rio-Tinto* à 715 et 720.

La *Laiterie* reste à 645.

La *Grande Compagnie d'assurances* a coté 725.

On met en vente 17,000 actions nouvelles d'*Alais au Rhône*.

Le *Maletra* fait 495.

Les obligations des *Messageries fluviales* cotent 288,75.

BALLERO.

Le Gérant : Ch. MAURY.

Imprimerie Générale de Lyon, rue Condé, 30. — J.-E. Albert.

DEMANDEZ

dans les dépôts de la Société des Laiteries du Rhône les BEURRES tant appréciés des gourmets et amateurs de beurre de table. — Marque des LAITERIES DU RHONE.

Beurre extra-fin, genre Joigny, le kilogramme 5 fr. »

Beurre fin de table, le kilogramme 3 50

QUALITÉS ESTAMPILLÉES

HERNIES

sans opération, guérison prompte, parfaite, garantie par les faits. — En conséquence, plus de bandage. Docteur GAILLARD, quai de la Charité, 1, Lyon.

TIMBRE CAOUTCHOUC

ANCIENNE MAISON LEFÈVRE

Grand'Rue de la Croix-Rousse, 144

C. THIVOLLET

SUCESSEUR

Lyon, Cours de la Liberté, 87, Lyon

26 d. (15821)

LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chloé ou autres substances analogues. Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : TREBUCHEN. ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

WANTED

by an english silk house a Manager for the branch in Lyons must be capable of conducting a commissionaire business there. The high best references, as to ability, an must Voorking required. Applications, marked private, by letter only in English. To be adressed to-L-2 Lily pot Lane. Noble-Street, London. 14 (1565).



AVIS AU PUBLIC

Le succès toujours grandissant du *Vin Bertrand* et du *SAUVEUR* des ENFANTS, obligeant l'inventeur de ces précieux remèdes à choisir un local propre à leur exploitation et surtout plus accessible au public, la Pharmacie Bertrand, actuellement, 12, rue Confort, sera transférée fin janvier prochain, place de la République, 55, angle de la rue Stella.

On trouvera dans cette officine les médicaments anglais et italiens les plus employés, en même temps que tous les articles accessoires à la pharmacie, la médecine et la chirurgie.

33, RUE DE FLEURUS PARIS

LIBRAIRIE ABEL PILON

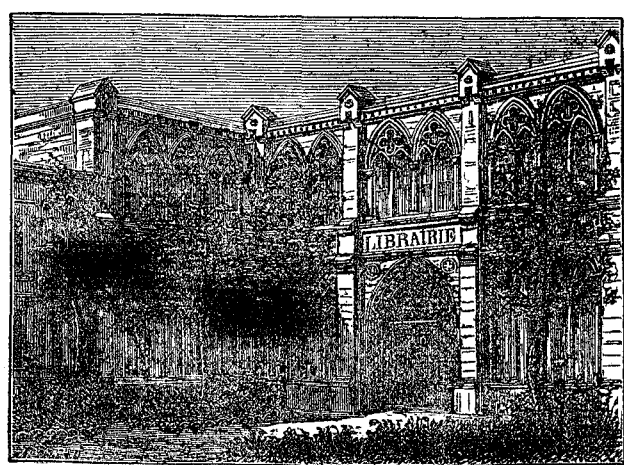
RUE DE FLEURUS, 33 PARIS

A. LE VASSEUR, SUCCESSEUR, ÉDITEUR

5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de CENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois

Dictionnaires Encyclopédies Histoire Géographie Littérature Philosophie Sciences Industrie Beaux-Arts



5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Les recouvrements se font par mandats présentés au domicile du souscripteur

Architecture Construction Ouvrages illustrés Voyages Romans Publications artistiques Gravures

PUBLICATIONS NOUVELLES

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 106 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8°. 2 vol. reliure riche. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

En préparation : L'ART NATIONAL par H. DU CLEUZIOU. 2 vol. gr. in-8°, illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 800 bois dans le texte.

MAISON F. JANIN

8, rue Lafont, 8, Lyon

Musique française et étrangère, classique et moderne.

Grand abonnement à la lecture musicale à des conditions très-avantageuses.

CHOIX VARIÉ DE PIANOS

Des meilleurs Facteurs de Paris.

HARMONIUMS

POUR ÉGLISES ET SALONS

Vente et location à des prix excessivement modérés.